TERMES ET CONDITIONS

EMISSION ET RACHAT DE BONS DU TRÉSOR

DU 25 AVRIL 2025

ETAT DU NIGER

TERMES ET CONDITIONS BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU NIGER					
But de de l'opération	La présente opération de rachat et d'émission De Bons du Trésor s'inscrit dans le cadre de la gestion active de la dette de l'État du Niger.				
Emetteur et Acquéreur	État du Niger à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.				
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudication qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).				
Procédure d'émission	Adjudication et Adjudication à l'envers ouvertes				
Montant alloué au rachat	37 122 millions de FCFA				
Titres à racheter	Dénomination	ISIN	Amortissement	Durée résiduelle	Coupon Couru
	BAT-3 jours	NE0000001955	In fine	3 jours	
	OAT-2 jours	NE0000001021	In fine	2 jours	6,2157534%
Montant mis en adjudication	40 773 millions de FCFA				
Dénomination	Titres 1 : NE0000002474-BAT-avril.26				
Valeur nominale unitaire	1 000 000 F CFA pour les Bons				
Durée résiduelle	Titres 1 : 364 jours				
Taux d'intérêt	Titres 1 : Multiples				
Echéance	Titres 1 : 23 avril 2026				
Modalité des Soumissions	Les soumissions sont faites à Taux multiples				
Remboursement du capital	Pour les Bons Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance				
Paiement des intérêts	Pour les Bons, les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur sa valeur nominale.				
Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.				
Sûreté des remboursements	Les Bons Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public du Niger et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.				
Dépôt des soumissions	Les soumissions se feront de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le vendredi 25 avril 2025 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.				

Date et heure limite de dépôt des offres	Le vendredi 25 avril 2025 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	Le vendredi 25 avril 2025
Date de valeur des titres	Le vendredi 25 avril 2025
Modalités de souscription des titres	L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont : - les établissements de crédit - les organismes financiers régionaux ; - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.
Fiscalité des titres	Les revenus perçus sur les Bons Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Niger. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.

Tableau d'amortissement indicatif

BAT-364 jours				
Date	**Encours**	**Intérêts**	**Amortissement**	**Service**
25.avr.25	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	0
24.avr.26	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000
Total		**Intérêts Précomptés**	**1 000 000**	

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

BENIN

COTONOU
Avenue Jean-Paul II
B.P. 325 RP
Téléphone : (229) 31-24 66 –31 37 82
Télex : 5211 BCEAO COTONOU
Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU
Avenue Gamal Abdel Nasser
B.P 356
Téléphone :(226)25306015/(226)25490500
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : (226) 25 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN
Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse
BP 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00
Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

GUINEE BISSAU

BISSAU
Avenue Amilcar CABRAL
B.P. 38
Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73
Télex : 289 BCGB1
Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

MALI

BAMAKO
Boulevard du 22 octobre 1946
B.P. 206
Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06
Télex : BCEAO 2574 MJ
Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

NIAMEY
Rue de l'Uranium
B.P. 487
Téléphone : (227)72 33 30/ 40
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR
Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud
B.P. 3159
Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84
Télex : 21839 BCEAO SG
Téléfax : (221) 823 57 57

TOGO

LOME
Rue Abdoulaye FADIGA
BP 120
Téléphone : (228) 221 53 84
Télex : 5216 BCEAO TO
Téléfax : (228) 221 76 02

UMOA-TITRES

Adresse : Boulevard Mamadou DIA
BP : 4709 RP Dakar -Sénégal
Tél. : (221) 33 849 28 28
E-mail : umoatitres@umoatitres.org
Site web : www.umoatitres.org